

service connaissance des territoires et évaluation

juin 2014

# OBSERVATION ET STATISTIQUES



n° 247

# La conjoncture des transports en Pays de la Loire

# Le redressement de l'activité se fait encore attendre

Au cours des premiers mois de 2014, les évolutions du secteur des transports n'ont pas laissé augurer une reprise franche et rapide de l'activité. L'analyse des principaux agrégats à, au contraire, fait apparaître une nouvelle dégradation des conditions économiques de l'acheminement des biens et des personnes dans les Pays de la Loire.

En premier lieu, le nombre de défaillances d'entreprises de transport a atteint en fin d'année 2013 un niveau jamais observé par le passé. L'augmentation des cessations a principalement touché les transporteurs routiers de marchandises. Deuxièmement, les effectifs salariés du secteur ont continué de décroître, ne permettant pas de réduire le stock de demandeurs d'emploi. Enfin, les flux portuaires ont encore baissé.

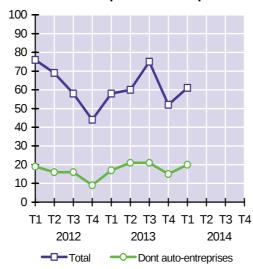
Les rares motifs d'espoir sont venus de l'accélération du renouvellement de la flotte des transporteurs de la région, du trafic record de l'aéroport de Nantes et du dynamisme de la fréquentation des réseaux de bus et de tramway.

# Démographie des entreprises de transport : le secteur a enregistré au 4ème trimestre de 2013 un nombre record de défaillances

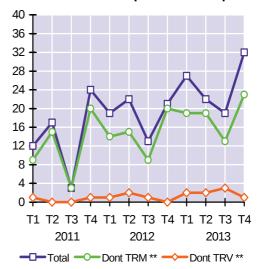
Stimulées par le statut d'auto-entrepreneur, à l'origine d'un tiers des immatriculations du secteur au premier trimestre de 2014, les créations d'entreprises de transport sont restées dynamiques (+ 5,2 % par rapport au premier trimestre de 2013).

D'après le cumul trimestriel à la fin décembre 2013, la mortalité des entreprises du secteur a fortement augmenté (+ 52 % comparé au 4<sup>ème</sup> trimestre de 2012). Pour la première fois depuis le début du suivi statistique, le nombre de défaillances a franchi le cap de la trentaine.

# Graphique 1 Créations d'entreprises de transport



# Graphique 2 **Défaillances\* d'entreprises de transport**



Source : INSEE (répertoire Sirene) Source : Banque de France (date de jugement)

\* Les défaillances ne couvrent qu'une partie des cessations (en sont ici exclues les cessions et fusions).

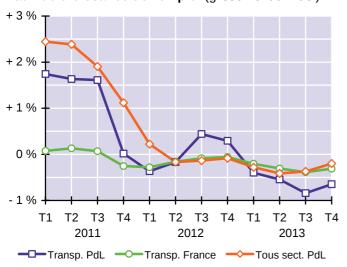
\*\* TRM: transports routiers de marchandises - TRV: transports routiers de voyageurs

# Emploi salarié : les effectifs du secteur des transports ont diminué au 4ème trimestre de 2013

À la fin du quatrième trimestre de l'année 2013, le secteur des transports et de l'entreposage comprenait 67 200 salariés (hors intérim) dans les Pays de la Loire, en recul de 0,6 % par rapport au même trimestre de 2012. Ce fléchissement a également été observé au niveau national (- 0,3 %), tout comme dans l'ensemble des secteurs de l'économie régionale (- 0,2 %). Il est la conséquence, sur cette période, de l'atonie de l'activité industrielle et commerciale ; les transports suivent les fluctuations de l'économie, parfois en les amplifiant, car ils

#### Graphique 3

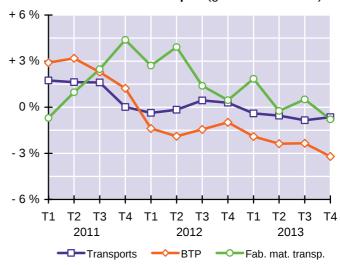
# Taux de croissance de l'emploi (glissement annuel)



interviennent aux deux extrémités du système productif (en aval pour approvisionner les entreprises et en amont pour livrer leur production). Le BTP, principal générateur de trafic du secteur des transports (les matériaux de construction constituant dans la région la catégorie de marchandises la plus transportée), a perdu 3,2 % de ses salariés au 4<sup>ème</sup> trimestre (91 900 personnes). Le secteur de la fabrication de matériel de transports, qui emploie 27 650 salariés dans les Pays de la Loire, a également connu une baisse d'effectifs (-0,8 %).

#### Graphique 4

## Taux de croissance de l'emploi (glissement annuel)



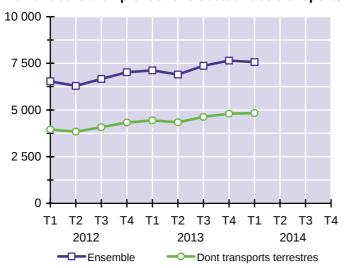
Source : Acoss (Agence centrale des organismes de Sécurité sociale) - Base de données Séquoia Champ : effectifs salariés (hors intérim) des établissements affiliés au régime général de la Sécurité sociale

# Marché du travail : le chômage s'est stabilisé à un haut niveau lors du 1er trimestre de 2014

À la fin du premier trimestre de l'année 2014. Pôle emploi a recensé en Pays de la Loire 7 644 demandeurs d'emploi issus du secteur des transports (recouvrant des métiers divers, personnels roulants mais aussi agents d'exploitation et employés administratifs). En glissement annuel, le rythme de croissance du chômage a diminué : il s'élève à la fin mars à 6,3 % (+8,8 % dans les transports terrestres), contre + 8,8 % à la fin décembre 2003. Le secteur des transports représente 2,7 % des demandeurs d'emploi de la région.

# Graphique 5

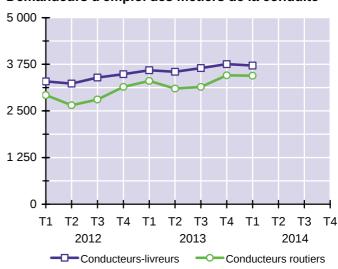
### Demandeurs d'emploi dans le secteur des transports



Le nombre de demandeurs d'emploi postulant pour un métier de la conduite routière de marchandises est demeuré à un niveau élevé lors de l'hiver 2014 (à la fin mars, 7 158 personnes en Pays de la Loire). Néanmoins, en rythme annuel, la hausse du chômage a fortement ralenti (+ 3,8 % contre + 8,7 % à la fin du quatrième trimestre 2013). Elle a concerné à la fois les conducteurslivreurs (+ 3,5 %) et les conducteurs routiers de poids lourds sur longue distance (+ 4,2 %).

# Graphique 6

#### Demandeurs d'emploi des métiers de la conduite



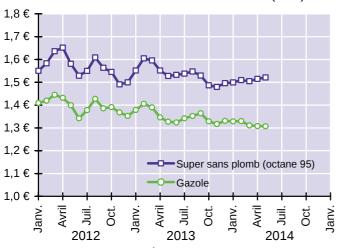
Source : DIRECCTE Pays de la Loire (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) Champ: catégories A, B et C (demandeurs d'emplois tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)

# Prix des carburants : l'écart des tarifs entre le super sans plomb et le gazole s'est accentué

En mai 2014, le prix de vente au détail du litre des carburants automobiles s'est élevé, en moyenne sur le territoire national, à 1,52 € pour le super sans plomb 95 (-0,5 % par rapport à mai 2013) et 1,31 € pour le gazole (-1,5 %). L'écart de prix entre les deux carburants s'est creusé au cours des six derniers mois (16 centimes en novembre 2013, 21 centimes en mai 2014) en raison de l'augmentation de la demande d'essence sans plomb provoquée par la désaffection des consommateurs vis à vis des modèles diesel.

#### Graphique 7

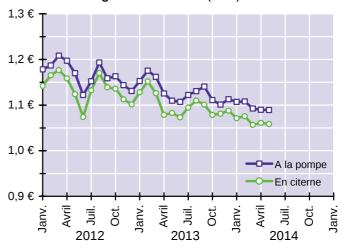
#### Prix du litre de carburant automobile TTC \* (en €)



Source : Direction générale de l'Énergie et du Climat - DIREM

En mai 2014, le prix du litre de gazole payé par les entreprises de transport routier (c'est à dire hors TVA) est d'environ 1,07 € en moyenne sur l'ensemble du territoire français. La stabilité des cours du pétrole observée au cours du printemps provient de l'équilibre entre deux phénomènes aux effets contraires. L'inquiétude relative à la continuité de l'acheminement des hydrocarbures russes due aux tensions géopolitiques en Ukraine et en Crimée a été compensée par la reprise progressive des exportations libyennes de pétrole.

# Graphique 8 Prix du litre de gazole hors TVA (en €)



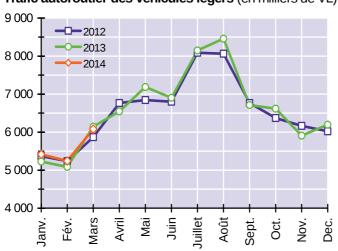
Source: Comité National Routier

### Trafics autoroutiers : la circulation des poids lourds s'est tassée en début d'année

En mars 2014, ASF et Cofiroute ont comptabilisé 6,08 millions de véhicules légers (motocycles, voitures et utilitaires de moins de 3,5 tonnes) aux gares de péage situées en Pays de la Loire, contre 6,14 millions douze mois plus tôt (-1,0 %). Sur un an, la circulation a progressé de 1,4 %. La reprise des trafics au cours de l'hiver (+ 2,9 % en décembre, + 3,6 % en janvier et + 3,1 % en février) pourrait s'expliquer par la légère décrue du prix du gazole (cf. graphique 7). Ce carburant représente 74 % de la consommation des véhicules légers sur le territoire français.

#### Graphique 9

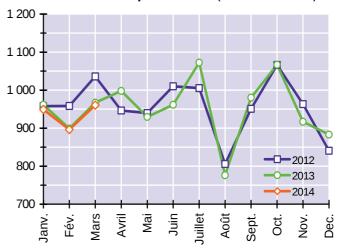
# Trafic autoroutier des véhicules légers (en milliers de VL)



960 000 véhicules de plus de 3,5 tonnes (poids lourds et autocars) ont été recensés aux gares de péage des Pays de la Loire en mars 2014, représentant une baisse de 0,7 % par rapport au niveau atteint un an auparavant (967 000 poids lourds). Ce repli, le troisième consécutif, intervient pourtant dans un contexte de redressement des services marchands. Les dernières enquêtes de conjoncture de la Banque de France font en effet état pour les transporteurs de la région d'un affermissement de la demande, d'une activité dynamique et de perspectives favorablement orientées.

#### Graphique 10

#### Trafic autoroutier des poids lourds (en milliers de PL)



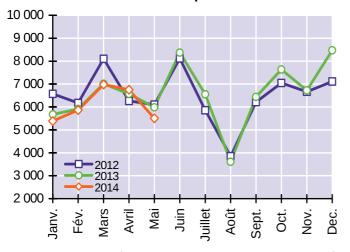
Sources : ASF, Cofiroute (comptages des entrées et sorties aux gares de péage du réseau autoroutier concédé des Pays de la Loire)

<sup>\*</sup> Prix à la pompe toutes taxes comprises (TVA, TICPE et autres taxes)

# Immatriculations de véhicules neufs : le redressement du marché de l'utilitaire se poursuit

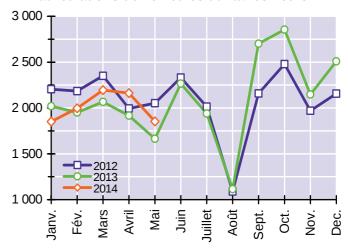
En mai, les immatriculations ligériennes de voitures neuves se sont repliées de 8,1 % par rapport au même mois de 2013. Ce recul, qui contraste avec la stabilisation enregistrée en France métropolitaine (+ 0,6 %), n'a été observé qu'en Loire-Atlantique (- 24 %) et a concerné uniquement le segment des voitures de sociétés (- 20 %). Il s'explique par la récente augmentation (+ 12 %) de la taxe régionale sur les certificats d'immatriculation qui a probablement incité certains loueurs nantais de véhicules à immatriculer leur flotte dans des régions où le coût du cheval fiscal est plus faible.

# Graphique 11 Immatriculations de voitures particulières neuves



Le marché des véhicules utilitaires neufs a poursuivi son redressement, initié à l'automne 2013. En avril et en mai. leurs immatriculations ont ainsi progressé respectivement de 13 % et de 11 % par rapport aux même mois de 2013. En cumul annuel, la croissance des ventes est de 7,4 % (+6,0 % pour les VUL). Seul le segment des remorques lourdes continue de reculer (- 12 %). Les immatriculations de camions et de semi-remorques ont en revanche très fortement augmenté en mai ; sur un an, elles sont désormais voisines de leurs niveaux de 2010 et de 2011.

# Graphique 12 Immatriculations de véhicules utilitaires neufs

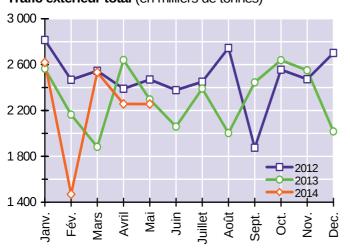


Source : Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie - RSVéRo (Répertoire Statistique des Véhicules Routiers)

# Trafic du port de Nantes Saint-Nazaire : l'activité retombe à son niveau de 1997

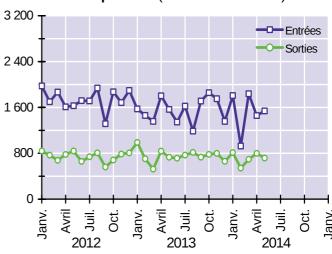
En mai 2014, le trafic extérieur du Grand Port Maritime s'est élevé à 2 256 000 tonnes, en recul de 1,8 % par rapport à mai 2013. Depuis le début d'année, l'activité est demeurée irrégulière : si la reprise technique du mois de mars (+ 35 %) avait permis de compenser les pertes de février (- 32 %), un nouveau recul est survenu en avril (- 15 %). Le mois dernier, la baisse des trafics a concerné à parts égales les flux entrants (- 1,7 %) et sortants (- 1,9 %). Le socle énergétique a représenté les deux tiers du trafic mensuel mais ses composants n'ont pas évolué de façon homogène : aucune

# Graphique 13 Trafic extérieur total (en milliers de tonnes)



entrée de méthane n'a été recensée, celles de pétrole brut ont bondi de 31 % et l'approvisionnement en charbon a chuté de 42 %. En cumul annuel, le trafic extérieur du port s'est établi en mai à 27,3 millions de tonnes, soit le plus faible total des seize dernières années, marquant un repli de 4,8 % par rapport aux douze mois précédents. Les flux conteneurisés ont baissé de 6,3 %, le trafic roulier a diminué de 2,2 %. Seuls deux courants d'échanges se sont accrus : le pétrole brut à 8,1 millions de tonnes (+ 2,5 %) et le poste alimentation du bétail / oléagineux à 2,2 millions de tonnes (+ 22 %).

# Graphique 14 Trafic extérieur par sens (en milliers de tonnes)

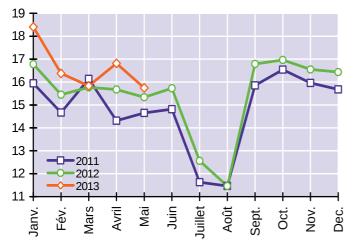


Source : Port Atlantique Nantes Saint-Nazaire (direction commerciale, service prospective et économie)

# Transports collectifs urbains: la fréquentation augmente tendanciellement de 5 %

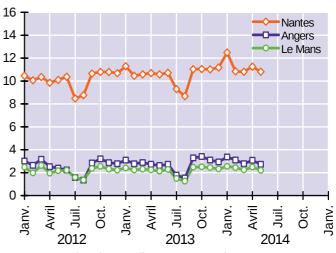
En mai 2014, 15,7 millions de voyages ont été recensés dans les trois principaux réseaux de transports publics urbains des Pays de la Loire (Nantes, Angers et Le Mans). Cette fréquentation est en hausse de 2,6 % par rapport à celle de mai 2013. Dans un contexte de marasme économique et de progression continue du nombre de chômeurs habituellement peu propice à une croissance de la mobilité, les gains de fréquentation, observés de façon continue au cours des quatorze derniers mois, proviennent de l'amélioration de la qualité de l'offre liée à la mise en

# Graphique 15 Fréquentation des TCU (en millions de voyages)



place du tramway angevin et du Chronobus nantais. En cumul annuel, l'usage des réseaux de transports collectifs urbains a progressé de 4,8 % dans les Pays de la Loire. Ce rythme de croissance est resté remarquablement stable depuis la fin d'année 2011, permettant ainsi de sauvegarder les recettes commerciales des opérateurs dans un environnement institutionnel marqué par la contraction des dépenses publiques. C'est dans l'agglomération angevine que la progression a été la plus marquée (+ 9,4 % sur un an, contre + 4,1 % à Nantes et + 2,6 % au Mans).

# Graphique 16 Fréquentation par réseau (en millions de voyages)

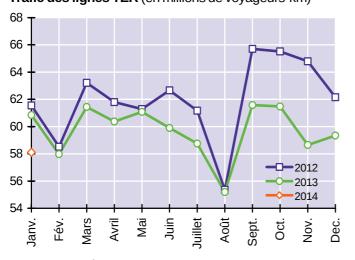


Sources : exploitants des réseaux de transports collectifs urbains de Nantes, Angers et Le Mans (Semitan, Keolis Angers, Setram)

# Transports ferroviaires : la qualité de service du TER s'est améliorée au début du printemps

En janvier 2014, les lignes ferroviaires gérées par la Région des Pays de la Loire et exploitées par la SNCF sous la marque TER (Transport Express Régional) ont généré un trafic de 58,1 millions de voyageurs-km et transporté 1,27 million de passagers. La baisse du trafic par rapport à janvier 2013 (- 4,5 %) s'explique en grande partie par la poursuite des travaux d'amélioration du réseau ferroviaire de la région qui entraînent suppression de liaisons ou substitution par des cars. Il est également possible que l'essor du covoiturage routier ait joué un rôle de second plan.

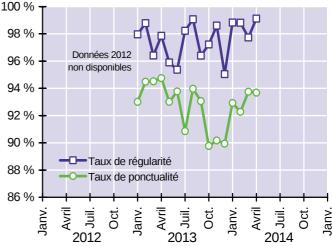
# Graphique 17 Trafic des lignes TER (en millions de voyageurs-km)



Source : Conseil régional des Pays de la Loire

En avril 2014, la régularité et la ponctualité des lignes ferroviaires TER se sont sensiblement améliorées. Seulement 0,9 % des 10 173 trains programmés au cours du mois ont été supprimés. Il s'agit du meilleur résultat depuis le début de la diffusion des données par l'Autorité de la qualité de service dans les transports (AQST). 93,7 % des trains ayant circulé en avril n'ont pas connu de retard supérieur à cinq minutes, soit deux points de plus que lors des six mois précédents. La ponctualité du TER demeure toutefois en deçà de celle qui était en vigueur lors du premier semestre de 2013.

# Graphique 18 Régularité et ponctualité des lignes TER



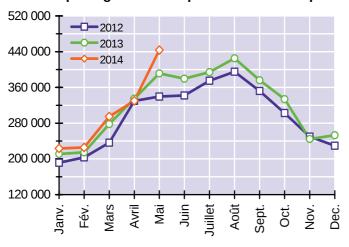
Source : Autorité de la qualité de service dans les transports (AOST)

# Trafic aérien de passagers : l'aéroport de Nantes a battu en mai son record de fréquentation

L'aéroport Nantes Atlantique, le dixième de France et le huitième de province, a enregistré en mai 2014 un trafic commercial de 443 495 passagers (hors transit), en augmentation de 13 % par rapport à mai 2013. C'est la première fois dans l'histoire de l'aéroport que la barre des 440 000 passagers accueillis dans un mois est dépassée. Parmi les dix destinations ayant drainé en mai plus de 10 000 passagers au départ de Nantes, Genève (+ 26 %), Barcelone (+ 25 %), Montpellier (+ 14 %) et Paris Charles de Gaulle

#### Graphique 19

### Trafic de passagers de l'aéroport Nantes Atlantique

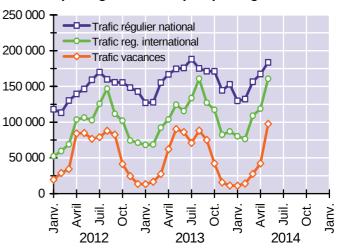


Source : Aéroports du Grand Ouest - Vinci Airports (direction commerciale)

(+ 12 %) se sont montrés les plus dynamiques. En cumul annuel, la fréquentation globale de l'aéroport (3,92 millions de passagers) a augmenté de 6,7 %, soit la deuxième plus forte croissance des dix premières plates formes françaises. Le segment des vols réguliers, qui représente 85 % de la fréquentation annuelle de l'aéroport, a affiché la plus forte progression : sur les douze derniers mois, la hausse de trafic atteint 9,3 %. A contrario, la clientèle des vols vacances a continué de reculer (- 5,4 % sur un an).

#### Graphique 20

#### Trafic de passagers de l'aéroport par segment

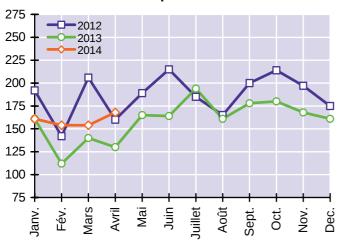


# Accidents de la route : les premiers mois de l'année ont marqué un retournement de tendance

Selon le dispositif de remontées rapides assurées par les forces de l'ordre, 168 accidents corporels (c'est à dire ayant nécessité des soins médicaux) ont été recensés sur les routes de la région en avril 2014. Il s'agit du troisième mois consécutif de forte remontée de l'accidentalité routière : + 38 % en février, + 10 % en mars et + 29 % en avril. Néanmoins, sur les douze derniers mois, les accidents corporels, au nombre de 2 008, se sont contractés de 3,6 % dans les Pays de la Loire.

# Graphique 21

#### Nombre d'accidents corporels de la circulation



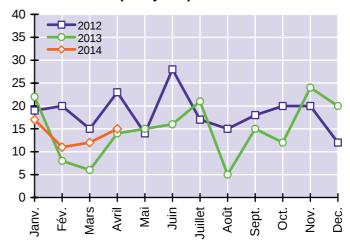
Source : Observatoire régional de sécurité routière des Pays de la Loire

NB - Les données des six derniers mois sont des estimations provisoires issues des remontées rapides extrapolées.

Le nombre de personnes tuées, lors d'accidents de la route ou dans les trente jours suivants, s'est élevé à 15 en avril 2014, un chiffre du même ordre qu'il y a un an (14 décès en avril 2013). Cette quasi-stabilité (+ 7 %) contraste avec la nette dégradation de la mortalité routière constatée en février (+ 38 %) et en mars (+ 100 %) due à des conditions météorologiques accidentogènes. La tendance de moyen terme demeure néanmoins favorable : sur un an, le nombre de morts a reculé de 5,7 %.

### Graphique 22

#### Nombre de tués (à 30 jours)



# Méthodologie (définitions et sources statistiques)

#### Démographie des entreprises de transport

Les créations et défaillances d'entreprise sont celles du secteur des transports (section H de la NAF) et de ses deux principaux composants : le TRM (sous-classes 49.41A à 49.42Z) et le TRV (sous-classes 49.31Z à 49.39B).

Les défaillances, recueillies par la Banque de France, proviennent des tribunaux de commerce et du BODACC (Bulletin officiel d'annonces civiles et commerciales). Il faut attendre un trimestre pour obtenir, via le BODACC, 98 % des jugements effectués au cours d'un mois donné.

Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant, soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, soit directement la liquidation judiciaire. Elles ne tiennent pas compte de l'issue des procédures : liquidation, redressement par continuation ou reprise. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie (entre 10 % et 20 %), variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations d'entreprises.

#### Marché du travail des transports

Les statistiques des demandeurs d'emploi comptabilisent le volume de personnes inscrites à Pôle emploi le dernier jour du trimestre considéré. Les chômeurs tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi sont regroupés dans les catégories A (sans emploi), B (ayant exercé au cours du mois une activité réduite de 78 heures ou moins) et C (de plus de 78 heures)

Les demandeurs d'emploi peuvent être ventilés selon le secteur d'activité antérieur. Le graphique 3 se focalise ainsi sur le niveau des sorties d'emploi des entreprises dont l'activité principale relève des transports, indépendamment du métier précédemment exercé.

Le marché du travail des transports peut aussi être défini par le métier recherché. Le graphique 4 porte sur cette approche, traitant spécifiquement des demandeurs d'emploi postulant pour les métiers de la conduite routière de marchandises. Ces derniers ont été répartis en deux ensembles issus de regroupements de positions élémentaires du ROME (répertoire des métiers de Pôle emploi) : courses et livraison par tournées sur courte distance (codes N4104 et N4105) et conduite de transport de marchandises sur longue distance (code N4101).

#### Emploi salarié

Les statistiques fournies par l'Acoss (caisse nationale des Urssaf) correspondent aux effectifs salariés des entreprises qui cotisent au régime général de protection sociale. L'affiliation à la Sécurité sociale est obligatoire pour tout établissement du secteur marchand industriel et commercial, quelle que soit sa branche d'activité.

En sont exclus les entreprises relevant de la Mutualité sociale agricole (soit l'essentiel des emplois du secteur primaire et une fraction des salariés des industries agroalimentaires et du commerce de gros) et une partie du secteur public (les administrations publiques, la plupart des établissements d'enseignement, la santé non marchande, ...).

#### Prix des carburants

Pour la composante « prix à la pompe », l'information a pour source la Direction des ressources énergétiques et minérales (DIREM). Les sociétés distribuant des carburants dans les réseaux de stations service ou en grandes surfaces sont tenues de lui communiquer, chaque semaine, les prix effectivement acquittés par le consommateur final. Pour la composante « prix à la cuve », l'information est issue d'une enquête par sondage menée auprès des sociétés pétrolières par le Comité National Routier (C.N.R.).

Le prix du gazole payé par les transporteurs routiers est exonéré de la T.V.A. à 19,6 %. Les transporteurs exploitant des véhicules de plus de 7,5 tonnes de PTAC récupèrent également une partie de la TICPE (Taxe Intérieure sur la Consommation des Produits Énergétiques), à raison d'environ 4,5 € par hectolitre.

#### Trafics autoroutiers

Les données sont issues de dénombrements exhaustifs effectués par ASF (Autoroutes du Sud de la France) et Cofiroute aux échangeurs et barrières de péage situés en Pays de la Loire.

#### Immatriculations de véhicules neufs

Les immatriculations de voitures particulières comprennent l'ensemble des ventes de véhicules de moins de dix places (hors motos et voiturettes). Plus d'un tiers d'entre eux sont achetés par des personnes morales (concessions automobiles, loueurs de véhicules, taxis, ...). Les véhicules utilitaires sont composés, quant à eux, des cinq ensemble suivants : camionnettes, camions, remorques lourdes, semi-remorques et tracteurs routiers.

En 2010, le FCA (Fichier central des automobiles) géré depuis les années 1970 par l'Association Auxiliaire de l'Automobile, a été remplacé par le RSVéRo (Répertoire Statistique des Véhicules Routiers), géré directement par le ministère en charge des transports. Cet outil n'étant pas encore totalement stabilisé, les données ne sont actuellement plus transmises avec les mêmes niveaux de détail et de consolidation qu'auparavant.

#### Trafic du port de Nantes Saint-Nazaire

Les statistiques fournies par le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire sont issues de bilans provisoires mensuels. Elles ne comprennent pas les flux internes du port, constitués du trafic fluvio-maritime entre les différents sites de l'estuaire de la Loire.

#### Fréquentation des transports collectifs urbains

La collecte des données est effectuée auprès des exploitants de Nantes, Angers et Le Mans. Ces 3 réseaux représentent plus de 85 % de la fréquentation régionale des transports publics urbains.

Les méthodes de calcul de cette fréquentation sont variables d'un réseau à l'autre. Il convient de distinguer ceux dotés de la billettique, qui ont une connaissance précise et continue de l'usage de leurs services, des autres réseaux pour lesquels les voyages sont estimés à partir de clés de mobilité. Pour ces derniers, si le nombre de voyages issus de la vente de tickets peut être connu avec précision, la fréquentation des détenteurs d'autres formules tarifaires fait l'objet d'estimations.

#### Qualité de service du Transport Express Régional

Les indicateurs de qualité de service des lignes ferroviaires TER fournis par la direction régionale de la SNCF et mis en ligne par l'AQST (Autorité de la qualité de service dans les transports) sont de deux types. Il s'agit du nombre de trains annulés (trains dont la programmation était connue des voyageurs et dont la circulation a été supprimée sans avoir pu être annoncée avant 16 heures le jour précédent) et du nombre de trains en retard (trains arrivés plus de 5'59" après l'horaire prévu au terminus de la liaison ferroviaire).

#### Trafic de passagers de l'aéroport de Nantes

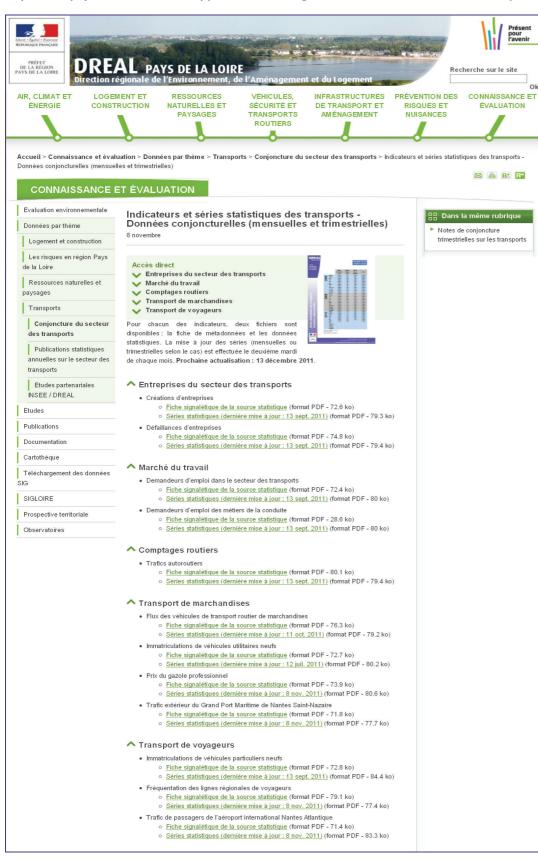
Les statistiques mensuelles de l'Aéroport Nantes Atlantique donnent la répartition du trafic de passagers par type de vol (régulier / nolisé). Par opposition au trafic régulier, le trafic nolisé se définit comme l'ensemble des vols affrétés ponctuellement par des voyagistes et non commercialisés par les compagnies aériennes.

#### Accidents de la route

Les chiffres présentés ici concernent les accidents survenus sur le territoire des Pays de la Loire. Les données des 2 à 5 derniers mois reposent sur un dispositif de remontées rapides transmises par les services de la Police et de la Gendarmerie nationales. Il s'agit d'estimations provisoires des résultats mensuels, offrant une marge d'erreur moyenne inférieure à 5 %. Elles sont établies par extrapolation afin de compenser les décès tardifs sous 30 jours et de pallier divers autres écarts structurels entre remontées rapides et données définitives du fichier national des accidents corporels (dit fichier BAAC). Les estimations provisoires initiales sont ensuite affinées au fur et à mesure de la consolidation du fichier BAAC. jusqu'à l'établissement des chiffres définitifs, validés par les observatoires départementaux de la sécurité routière.

# Pour en savoir plus :

Les séries statistiques brutes de la plupart des indicateurs présentés dans cette note sont disponibles et mises à jour le deuxième mardi de chaque mois sur le site internet de la DREAL à l'adresse suivante : http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/indicateurs-et-series-statistiques-a509.html



Prochaine parution de la note de conjoncture : mi-septembre 2014

Document téléchargeable sur le site internet de la DREAL : http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/ notes-de-conjoncture-a536.html



Rédaction et mise en forme : **Denis DOUILLARD** denis.douillard@developpement-durable.gouv.fr

# La conjoncture des transports en Pavs de la Loire

Service connaissance des territoires et évaluation

Division de l'observation,

des études et des statistiques

5 rue Francoise Giroud - CS 16326 44263 Nantes Cedex 2 Tél. 02 72 74 73 00

> de la publication : **Hubert Ferry-Wilczek** ISSN: 2109-0025

© DREAL 2014